

**INTERCLUBS PAR ÉQUIPES
PROMOTION U16 GARÇONS
PHASE INTERRÉGIONALE**

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équi-piers : (voir le règlement général)

U14 : nés en 2010 ou après et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 2008 et 2009.

Épreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Les voiturettes et les autres moyens de transport ne sont pas autorisés dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs.: voir § 1.1-2 (4)

Marquage du terrain : Les appareils de mesure de distance n'étant pas autorisés, le club devra mettre, sur les par 4 et par 5, un marquage au sol (peinture ou autre) 50 m, 100 m, 150 m. Ce marquage doit être effectif dès la partie de reconnaissance officielle.

FORME DE JEU

Pour chaque tour, un joueur né en 2010 ou après doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distance de jeu préconisée :

Repères Benjamins

Une seule marque de départ sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Forme de jeu préconisée :

Le nombre d'équipes sera limité en fonction de la période (cf. cahier des charges des Grands Prix) et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Épreuve sur 2 jours :

5 joueurs / score maximum (9 coups par trou) / 36 trous / 18 trous par jour

Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Selon la Ligue ou l'Interrégion, les meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en division nationale.

Chaque Interrégion est libre de mettre en place une forme de jeu différente pour cette épreuve et de limiter le nombre d'équipes participantes.

Cependant, le nombre de joueurs par équipe doit rester identique à celui de la division, aussi bien en stroke play qu'en match play.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.

Si le nombre maximum d'équipes n'est pas atteint à la date limite d'engagement, la Ligue peut, sur demande, accepter des inscriptions supplémentaires jusqu'à 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Inscription des joueurs sur Extranet (<http://xnet.ffgolf.org>) au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux Clubs montant en 3^e division.

**INTERCLUBS PAR ÉQUIPES
PROMOTION U16 GARÇONS
QUOTAS 2024 PAR INTERRÉGIONS**

Quota de base :

Les quotas sont principalement calculés à partir du nombre de Clubs participants à chaque interrégion.

Les équipes des départements, territoires et pays ultramarins sont comptabilisées dans l'interrégion dans laquelle elles ont effectivement participé.

Interrégions	Quotas 2024	DATE ET LIEU
SUD OUEST Nouvelle-Aquitaine	3	VOIR LIGUES
OUEST Bretagne, Centre Val de Loire, Pays de la Loire	2	
PARIS - ILE-DE-FRANCE Paris - Île-de-France	2	
EST Bourgogne Franche-Comté, Grand Est	2	
NORD Hauts-de-France, Normandie	3	
SUD Occitanie	1	
SUD EST Auvergne Rhône-Alpes, Corse, Provence-Alpes-Côte d'Azur	3	
Total	16	